

BARRAGE

The RCA Museum News

THE RCA MUSEUM
CANADA'S NATIONAL ARTILLERY MUSEUM



Janvier 2025

Mise à jour des présentoirs de munitions



Notre équipe travaille à la mise à jour des expositions du musée pendant les mois froids de l'hiver. Nos vieux supports de munitions en bois qui datent des années 1970 se détérioraient; nous les avons donc remplacés par deux nouveaux supports qui offrent une bien meilleure présentation visuelle. Nous avons fait appel à une entreprise locale pour créer deux supports personnalisés en métal et à quatre niveaux afin d'exposer diverses munitions. Plus précisément, nous avons besoin de supports en acier très résistant, capables de supporter des centaines de livres par niveau.

Le premier présentoir de munitions contient des artefacts de la fin du XIX^e siècle, notamment des outils de sécurité en laiton pour la poudre noire, des mitrailles, des boulets de canon et des obus de canons-bouches rayés. Nous avons fouillé dans nos archives, ajouté d'autres munitions et réécrit les vignettes afin d'en améliorer la clarté. Les divers boulets pèsent de 3 à 56 livres, tandis que les obus rayés pèsent de 7 à 180 livres. Les artilleurs canadiens lançaient les boulets à partir de canons à âme lisse et les obus à partir des premières pièces d'artillerie rayées à chargement par la bouche.

Le deuxième présentoir est consacré à quatre types de munitions de la Seconde Guerre mondiale, à savoir les munitions antiaériennes, les munitions antichars, les munitions de campagne et les munitions pour chars d'assaut. Il contient divers types de projectiles de la Seconde Guerre mondiale, notamment des obus pour le char Sherman et le Panzer VI. Nous avons inclus des obus de 75 mm, de 105 mm et de 25 livres pour les canons de campagne. Dans la catégorie antichar, nous présentons divers projectiles de 3, 6 et 17 livres. Nous avons ajouté, à l'arrière du présentoir, d'impressionnantes munitions antiaériennes, dont des projectiles de 3 pouces, de 3,7 pouces, de 4,5 pouces et de 90 mm.

Les nouveaux présentoirs de munitions sont une amélioration notable par rapport aux anciens présentoirs en bois. Les nouveaux supports en métal attirent l'attention et présentent des caractéristiques de sécurité supplémentaires, notamment une chaîne de protection et des rails latéraux pour éviter que les munitions ne tombent. Nous avons organisé l'exposition en rangées, chacune étiquetée avec les artefacts correspondants, ce qui permet aux visiteurs de différencier plus facilement les munitions. Nous avons garni le nouveau présentoir d'une grande variété de projectiles utilisés principalement par les Canadiens. Lorsque les visiteurs prennent le temps d'explorer les derniers présentoirs, nous attisons leur curiosité et atteignons notre objectif.

De très longs états de service

Le maître canonnier James Maher a servi dans l'artillerie britannique et canadienne pendant soixante-trois ans, de 1852 à 1915. Il a participé à la guerre de Crimée (1853-1856), à l'invasion des fœniens (1866) et à la Rébellion du Nord-Ouest (Rébellion de la Saskatchewan) (1885). Il a servi au Canada pendant la guerre des Boers (1899-1902) et a pris sa retraite, pour la troisième fois, un an avant le début de la Première Guerre mondiale (1914-1918). En ce qui concerne la durée, le dévouement du maître canonnier Maher pour les canons a été exceptionnel et inégalé.

En 1993, Alan et Eleanor Ede, amis proches de la petite-fille du maître canonnier Maher, ont fait don au musée de l'ARC d'une collection exceptionnelle d'artéfacts qui avaient appartenu au maître canonnier Maher. Ce don comprenait des lunettes, des documents personnels, des pipes, des états de service, des accessoires de rasage et une trousse de toilette victorienne. Le joyau de la collection était une série de médailles avec la monture d'origine et sur lesquelles son unité, son nom et son grade sont inscrits.

À partir de la gauche, les médailles comprennent la médaille de Crimée avec la barrette de Sébastopol, la Médaille du service général avec la barrette de l'invasion des fœniens de 1866, la médaille turque de la guerre de Crimée, la Médaille du service méritoire (Royaume-Uni, Victoria) et une deuxième Médaille du service méritoire (Canada, Édouard VII). Le jeu de médailles est inhabituel, car il comprend deux Médailles du service méritoire représentant des périodes de service distinctes au sein de l'Artillerie royale, puis de l'Artillerie canadienne. Le musée de l'ARC a commencé à exposer les décorations du maître canonnier Maher en 1993, et nous perpétons la tradition en les mettant en évidence dans la nouvelle galerie des artilleurs.



James Maher est né à Portobello, en Irlande, en 1839. Fils d'un trompette-major de la Royal Horse Artillery, il suit les traces de son père et s'engage dans la Royal Artillery à l'âge de treize ans. Le canonnier Maher participe au siège de Sébastopol en 1855, pendant la guerre de Crimée. Il gravit les échelons puis, en 1861, devient sergent et est stationné à Portsmouth, en Angleterre. De 1862 à 1867, il sert en Amérique du Nord britannique, puis à Malte de 1868 à 1874. Il retourne ensuite en Angleterre, puis en 1880, prend sa retraite de l'Artillerie royale après 28 ans de bons et loyaux services.

James Maher émigre au Canada avec sa famille et devient membre de la Batterie A à Kingston, en Ontario, la même année. Le maître canonnier Maher sert dans la Batterie A pendant dix-huit ans, soit de 1880 à 1898, puis participe notamment à des opérations militaires pendant la Rébellion du Nord-Ouest (Rébellion de la Saskatchewan) en 1885. Après avoir pris sa retraite de la force permanente, le maître canonnier Maher travaille pour le Directeur – Artillerie au Quartier général de la Milice à Ottawa, en Ontario, pendant dix-sept ans. Âgé de 78 ans à l'automne 1915, un an après le début de la Première Guerre mondiale, le maître canonnier Maher met un terme à ses soixante-trois années de service militaire et prend sa retraite. Il meurt en 1925 à Ottawa; il a alors 88 ans.

Au fil de sa carrière, le maître canonnier Maher a vu la force permanente du Canada passer d'une poignée de soldats à des milliers. Il a vu l'Artillerie canadienne passer des canons à âme lisse et à chargement par la culasse aux systèmes modernes d'artillerie à tir rapide. Il a vu les tactiques militaires passer des charges de cavalerie et des formations en colonnes linéaires aux armes combinées et à la guerre des tranchées. Le maître canonnier Maher a été témoin de ces progrès durant son long service exceptionnel et inégalé par les artilleurs canadiens.



Le maître canonnier James Maher, vers le début des années 1880.

By Andrew Oakden

Obusier C3 de 105 mm

Les Forces armées canadiennes (FAC) ont modernisé 96 obusiers en 1998, passant du C1 de 105 mm à l'obusier C3 de 105 mm de *RDM Technology*. Cette modernisation a permis de prolonger la durée de vie de la flotte de C1, en service depuis 1955. Les FAC ont conservé des pièces de rechange et vingt-huit C1, dont deux sont au musée de l'ARC à des fins cérémonielles et historiques.

Les différences notables entre le C1 et le C3 sont le canon plus long, le frein de bouche et les flèches plus robustes du C3. Le canon du C3 est d'une longueur de 158,35 pouces (4,022 m), y compris l'anneau de culasse et le frein de bouche. Cela représente une augmentation de 57 pouces (1,45 m) par rapport au canon de 101,35 pouces (2,57 m) du C1. Le canon et le bloc de culasse renforcés permettent au C3 de tirer des munitions comme le projectile C132, explosif brisant à portée accrue, à plus grande vitesse et à plus grande portée, c'est-à-dire de 11 000 m à 19 000 m avec la charge 2.



La modification la plus notable du C3 par rapport au C1, outre le canon plus long, est l'ajout d'un frein de bouche à trois fentes. Durant les tirs de munitions modernes à longue portée, ce frein de bouche réduit la force exercée sur les tourillons et le système de recul. Les concepteurs ont supprimé les bavettes de bouclier afin de réduire le poids du C3, qui est plus lourd que la carcasse et le canon. Bien que ce ne soit pas ce que visaient les concepteurs, ces modifications ont donné au C3 une apparence plus élégante et plus agressive que celle du C1.

L'ajout de rayures progressives est une autre modification visant à améliorer le rendement du C3 de 105 mm. Avec les rayures progressives, le taux de torsion à l'intérieur du canon (le nombre de rotations que le projectile effectue sur une longueur donnée du canon) augmente. Le taux de torsion du C3 passe d'un tour en 144,55 pouces à un tour en 74,34 pouces, ce qui réduit la pression exercée sur le projectile pendant le tir.

Les FAC ont fourni le C3 de 105 mm principalement aux unités de réserve avec des C3 de 105 mm, mais la Force régulière les utilise aussi avec parcimonie. La Batterie Whiskey de l'École de l'Artillerie royale canadienne, à la BFC Gagetown (N.-B.), et la Compagnie C du Centre d'instruction de la 3^e Division du Canada, à la BFC Shilo, utilisent le C3 pour former les artilleurs de la Force régulière et de la Force de réserve. Le C3 de 105 mm fournit une plate-forme plus rentable en ce qui concerne le coût des munitions pour l'instruction au tir que l'obusier M777 de 155 mm employé par la Force régulière.

Les FAC n'ont jamais déployé l'obusier C3 de 105 mm avec des artilleurs dans le cadre d'opérations à l'étranger; néanmoins, il joue un rôle essentiel dans les opérations nationales comme les salves d'honneur pour le jour du Souvenir, la fête du Canada et l'ouverture ainsi que la clôture des législatures provinciales. Le rôle le plus important du C3 est durant l'opération PALACI des FAC, qui a lieu chaque année à Roger's Pass, en Colombie-Britannique. Connue sous le nom d'AVCON, cette opération de contrôle des avalanches assure la circulation sans danger sur la route transcanadienne dans les régions sujettes aux avalanches. En collaboration avec Parcs Canada, les artilleurs canadiens utilisent les obusiers C3 qui tirent des munitions hautement explosives pour déclencher des avalanches contrôlées.

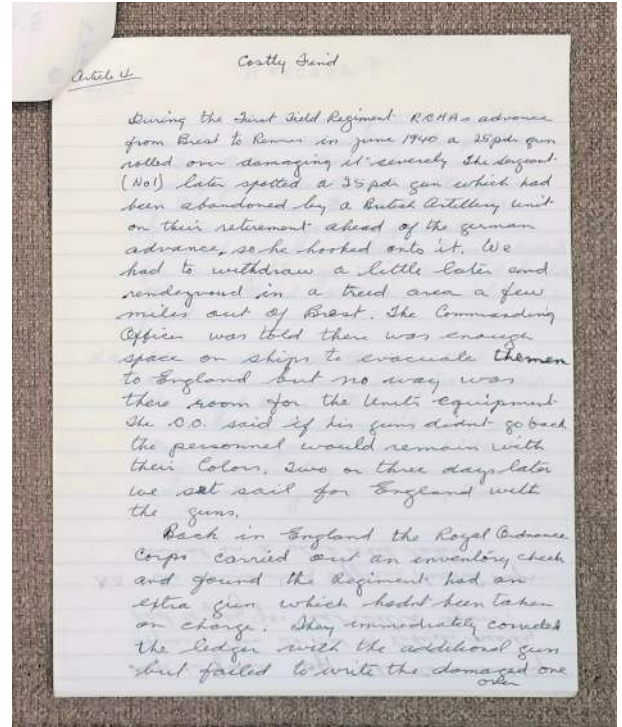
Après près de trente ans de service, les obusiers C3 de 105 mm du Canada commencent à prendre de l'âge, ce qui est compréhensible. Les pièces de rechange sont rares depuis que RDM Technology a cessé ses activités peu après avoir rempli ses obligations envers l'Armée canadienne pour le C3. Cela soulève de nombreuses questions sur l'avenir de l'artillerie légère à tubes pour les artilleurs canadiens, surtout ceux des unités de réserve qui les emploient. Le retrait des C3 canadiens marquera sans aucun doute la fin d'une époque.



Une trouvaille coûteuse, par le capitaine R. E. Nicholls

Au Musée de l'ARC, nous exposons des artéfacts provenant du capitaine George R. E. Nicholls (1910-1987). Il a servi au sein de la Batterie C du Royal Canadian Horse Artillery (RCHA) de Winnipeg, de 1933 à 1939, et du 1^{er} Régiment d'artillerie de campagne en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne, de 1939 à 1946. Récemment, on a trouvé les manuscrits de huit nouvelles écrites par le capitaine Nicholls dans les années 1960.

Le 13 juin 1940, l'Adj 2 Nicholls comptait parmi les 311 artilleurs canadiens du 1^{er} Régiment d'artillerie de campagne qui ont foulé le sol à Brest (France), parmi le 2^e Corps expéditionnaire britannique, le jour avant que les Allemands entrent dans Paris, qui était sans défense. Après l'effondrement militaire des Alliés, le commandement britannique a ordonné l'évacuation des militaires et des civils de l'ouest de la France, ce qu'on a appelé l'opération AERIAL (du 15 au 20 juin 1940). L'ordre prévoyait de laisser derrière des armes et de l'équipement; toutefois, le lieutenant-colonel J. H. Roberts, commandant du 1^{er} Régiment d'artillerie de campagne, s'y est opposé. Par conséquent, les Canadiens formaient la seule unité des Alliés à revenir en Angleterre avec la plupart de ses canons intacts. Le capitaine Nicholls a donné un témoignage personnel fascinant de l'opération AERIAL et du retour des canons.



Une trouvaille coûteuse

Durant l'avance du 1^{er} Régiment d'artillerie de campagne, RCHA, de Brest vers Rennes, en juin 1940, un canon de 25 livres a capoté et subi de graves dommages. Plus tard, le sergent (n° 1) a remarqué un canon de 25 livres abandonné par une unité d'artillerie britannique ayant battu retraite avant l'arrivée des Allemands, alors il est allé y jeter un œil. Nous avons dû nous retirer un peu plus tard et nous sommes allé rejoindre les autres dans une région boisée à quelques miles à l'extérieur de Brest. Le commandant s'était fait dire qu'il y avait assez d'espace sur les navires pour évacuer les hommes vers l'Angleterre, mais pas assez pour l'équipement de l'unité. Le commandant a dit que si les canons ne revenaient pas avec eux, les hommes allaient demeurer avec leurs couleuvres. Deux ou trois jours plus tard, nous prenions la mer avec les canons.

En Angleterre, le Corps royal d'armements a procédé à une vérification de l'inventaire et a constaté que le Régiment avait un canon de plus qu'il n'en avait pris en charge. On a immédiatement corrigé le registre, mais on a omis d'y rayer le canon endommagé qui avait été laissé en France. Le commandant, qui était à l'époque le Lcol H. Roberts, a failli devoir payer pour ce canon supplémentaire. Nota : le commandant est devenu major-général peu après.

Par le capitaine George R. E. Nicholls

Le sergent George Oliver, un héros local

Le Musée de l'ARC est fier d'exposer les décorations militaires du sergent George J. Oliver, et ce, depuis août 2006. Le sergent Oliver, un héros local de Brandon, a reçu quatre décorations pour bravoure lors de la Première Guerre mondiale. George est l'un des cinq Canadiens à qui l'on a décerné la Médaille de conduite distinguée et la Médaille militaire avec deux barrettes pour bravoure.

Le 26 août 2006, Isabel Shaw, la fille du sergent George Oliver, a présenté les médailles de son père à Rick Sander-son, le directeur du Musée de l'ARC, afin d'y être temporairement exposées. M^{me} Shaw voulait qu'elles soient expo-sées au musée « parce qu'elles sont trop précieuses pour que je les garde chez moi. » Elle se dit « très fière » que les médailles pour bravoure de son père soient mises en montre. Mark George, le major régimentaire de l'époque, partage ce sentiment, et il veut que les médailles soient exposées immédiatement pour témoigner des exploits d'un héros local.

Pendant la Première Guerre mondiale, soixante-dix Canadiens ont reçu la Croix de Victoria, qui est la plus haute distinction pour acte de bravoure. Or, seule-ment cinq d'entre eux ont reçu la Médaille de conduite distinguée et la Mé-daille militaire avec deux barrettes, ce qui rend l'exploit du sergent Oliver d'une rareté exceptionnelle.



Décorations du sergent George Oliver, à partir de la gauche : DCM, MM avec deux barrettes, Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Étoile de 1914-1918, Médaille de guerre britannique, Médaille de la Victoire, Médaille du service de l'Ordre de St-Jean.



Sergent George Oliver, 1919.

Né le 23 février 1892, George J. Oliver déménage au Canada en 1907 et habite à Brandon et dans la région de l'Ouest pendant sept ans. Dès l'âge de 18 ans, George travaille pour son oncle en tant que technicien en pompe à For-rest (Manitoba). Lorsque la guerre éclate, il s'inscrit dans le 12^e Régiment des Manitoba Dragoons, reçoit son instruc-tion au manège militaire de Brandon, puis il se joint au premier contingent canadien au Camp de Valcartier à Québec.

Pendant qu'il est à Valcartier, le soldat Oliver se joint au 5^e Bataillon d'infanterie canadien, le 23 septembre 1914. Le bataillon prend la mer pour l'Angleterre avec le premier contingent le 3 octobre, et il arrive à Plymouth le 15 octobre. Après un entraînement plus approfondi en Angleterre, il prend la mer pour la France au sein de la 1^{re} Division du Ca-nada, et atteint St-Nazaire le 15 février 1915.

Le soldat Oliver sert comme fantassin au sein du 5^e Bataillon de la 2^e Brigade, et il fait face à des attaques au gaz des Allemands pendant la deuxième bataille d'Ypres. Le 1^{er} juin 1915, il devient signaleur dans la 2^e Brigade d'infanterie canadienne. Plus tard, soit le 21 décembre 1915, l'Armée canadienne l'envoie à la Compagnie des transmissions de la 1^{re} Division canadienne. Le Service des transmissions était constitué de militaires engagés, appelés poseurs de ligne ou sapeurs. L'artillerie ennemie et les tirs d'artillerie perturbent les lignes de communication, et les techniciens comme le sergent Oliver doivent entrer dans le champ de bataille pour les réparer. Il excelle dans cette tâche et se mé-rite quatre médailles pour bravoure durant des batailles pour bravoure.

George Oliver sert à la Somme en 1916 et reçoit sa première Médaille militaire pour bravoure durant la bataille de la crête de Vimy en 1917. Ses deuxième et troisième décorations pour bravoure sont dues aux batailles de la côté 70 et ensuite de Passchendaele en 1917. Il reçoit sa quatrième décoration pour bravoure, soit la Médaille de conduite distin-guée, pendant la bataille d'Amiens, la première grande offensive des cent derniers jours, en 1918. Les expériences qu'il connaît à la guerre sont vastes et témoignent des expériences de l'Armée canadienne.

La bataille de la crête de Vimy commence à l'aube du 9 avril 1917. Le signaleur Oliver travaille en continu pendant 48 heures, au péril de sa vie pour réparer les lignes de communication sur la crête de Vimy, lesquelles étaient cruciales pour la réussite de l'opération. Le courage de George et son mépris du danger sur le champ de bataille lui méritent la Médaille militaire, et donnent lieu à une promotion au grade de caporal intérimaire, le 5 juin 1917.

Le 15 août 1917, la 1^{re} Division du Canada lance un assaut audacieux sur la côte 70. Le caporal intérimaire Oliver maintient des communications cruciales sous un tir d'artillerie nourri de l'ennemi, même après avoir été enterré trois fois. L'insigne bravoure d'Oliver lui mérite la première barrette de la Médaille militaire. Dans un dénouement émouvant, George célèbre son départ en octobre en épousant Isabella Borthwick à Dunbar, en Écosse.

À la fin de 1917, la participation du Canada à la bataille de Passchendaele est moment charnière. Le 10 novembre, la 1^{re} Division du Canada joue un rôle déterminant en protégeant des positions clés, dont la côte 62. Le caporal intérimaire Oliver reçoit la seconde barrette de la Médaille militaire pour bravoure insigne et fidélité au devoir; pendant trois jours, sous des barrages de feux nourris de l'ennemi, il répare les lignes brisées et transmet des dépêches. Il est promu au grade effectif de caporal le 26 décembre, ce qui témoigne de son dévouement et de son courage.

L'offensive des cent derniers jours commence le 8 août 1918, près d'Amiens, et se poursuit jusqu'à l'Armistice, le 11 novembre. L'Armée canadienne décerne au caporal Oliver la Médaille de conduite distinguée pour bravoure insigne et fidélité au devoir, du 27 au 30 septembre 1918. À l'est du Canal du Nord, le caporal Oliver voit l'infanterie canadienne essuyer des tirs d'un nid de mitrailleuses des Allemands et fait appel au soutien de l'artillerie. Ensuite, Oliver à lui seul élimine la dernière mitrailleuse en contournant le nid, pénétrant par l'arrière et en tirant sur quatre soldats allemands avant d'en capturer un cinquième. L'Armée canadienne le promeut au grade de sergent le 23 octobre 1918.

En novembre 2007, M^{me} Shaw signe un accord de prêt avec le musée pour des décorations militaires, des insignes de col, des photos, une montre de poche, des boutons de service et une médaille de l'Ambulance St-Jean. Un groupe subséquent d'artéfacts comprend un menu du souper de Noël 1918 des Transmissions de la 2^e Brigade d'infanterie, un mouchoir brodé et des pages d'album de découpages, y compris des pages de journal intime, des notes, des photos et des coupures de presse.

En 2009, le Musée de l'ARC fait évaluer les médailles vu leur importance culturelle pour l'histoire militaire du Canada et dans le cadre du processus de don. L'évaluation faite par une tierce partie confirme la rareté exceptionnelle des quatre décorations pour bravoure. Les ensembles de médailles du genre sont rarement mis à l'enchère ou offerts en don. Chaque récompense pour bravoure agit comme un facteur multiplicateur de la valeur globale, les prix canadiens étant plus recherchés que les prix du Royaume-Uni, qui sont plus communs.

Après la guerre, l'Armée canadienne libère honorablement le sergent Oliver le 5 juillet 1919. George et sa femme Isabella s'installent à Brandon (Manitoba), où ils élèvent quatre enfants. George Oliver travaille pendant 37 ans comme poseur de ligne pour la Société de téléphone du Manitoba. Membre dévoué de la collectivité, il sert comme chef scout et bénévole de l'Ambulance St-Jean, et il aide quiconque est dans le besoin. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, il sert en qualité de caporal dans la 102^e Compagnie d'infanterie de la Réserve, dans la Garde territoriale des anciens combattants, où il protège des sites cruciaux et des camps de PG. Ses contributions lui méritent la Médaille du service de l'Ordre de St-Jean en 1953. George Oliver décède en 1968, à 76 ans.

En février 2013, M^{me} Shaw signe l'acte de donation et fait don au musée des décorations et artéfacts militaires de son père. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude pour ce don généreux de la part de M^{me} Shaw. Nous lui sommes incroyablement reconnaissants de sa contribution! Le Musée de l'ARC continuera de faire connaître avec fierté l'histoire du sergent George Oliver – n'oublions jamais. Sa vie est un puissant rappel de ce que des gens ordinaires peuvent accomplir comme exploits extraordinaires dans un esprit de service et de sacrifice. C'est un véritable héros local et son histoire de guerre est remarquable. By Andrew Oakden



Soldat George Oliver, 1914.



Le sergent Oliver et sa femme Isabella, 1919.

L'origine de l'Artillerie royale canadienne

Traditionnellement, les artilleurs canadiens célébraient l'année 1855 ou 1871 comme l'année de création officielle de l'ARC. D'autres années de création potentielles comprennent 1716, 1793 et 1883. L'Artillerie royale (R.-U.) célèbre l'anniversaire de sa création le 26 mai 1716, et l'une des plus anciennes unités canadiennes, la Loyal Company of Artillery (désormais le 3^e Régiment d'artillerie de campagne), a été fondée le 4 mai 1793. Le Regiment of Canadian Artillery (RCA) a vu le jour, avec sa lignée, le 10 août 1883, à la suite de la publication de l'Ordre général de la milice 18/83. Toutefois, les artilleurs canadiens ne célèbrent pas 1716, 1793 ou 1883 comme l'année de création de l'Artillerie royale canadienne.

L'entrée en vigueur de la *Loi de milice* en août 1855 et la formation des batteries A et B en 1871 sont des événements marquants de l'histoire de l'ARC. Premièrement, la *Loi de milice* de 1855 a autorisé la création d'une force de 5 000 hommes, dont sept batteries d'artillerie, avec 20 jours d'instruction payée par année. En septembre 1955, la Direction de l'histoire a fait la déclaration suivante : « Les plus anciennes unités d'artillerie du Canada aujourd'hui sont cinq batteries qui ont été formées en 1855 en vertu de la *Loi de milice* adoptée cette même année, et qui a permis la création d'une force volontaire. » Deuxièmement, dans un bref historique de 1907, on pouvait lire : « L'Ordre général de la Milice no 24 de 1871 a autorisé la formation de deux batteries de l'Artillerie de la Garnison. En plus de remplir des fonctions de garnison, ces batteries devaient servir d'écoles pratiques d'artillerie pour l'instruction des militaires d'artillerie de n'importe quel grade. » Les années 1855 et 1871, respectivement, sont généralement vues comme les années de création de l'ARC.

Dans le contexte de l'historiographie du XX^e siècle, des années 1890 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, le consensus était que la milice a formé l'Artillerie royale canadienne le 20 octobre 1871. En 1911, l'ARC a célébré le quarantième anniversaire de l'organisation du Régiment ». En 1921, les artilleurs ont célébré leur 50^e anniversaire et ont produit des pièces commémoratives. Le Musée de l'ARC a des histoires régimentaires qui remontent aux années 1920, 1930 et 1940, et le message demeure toujours le même : « Le Régiment a vu le jour le 20 octobre 1871. »

Au début des années 1950, l'année de création de l'ARC est passée à 1855. Dans une brève histoire régimentaire de 1952 : « La première force d'artillerie canadienne rémunérée a été autorisée en vertu de la *Loi de milice* d'août 1855, et cette date est considérée comme la naissance du Régiment ». Dans un autre document, on peut lire : « La première force rémunérée d'artilleurs canadiens a été autorisée par la *Loi de milice* de 1855. » En 1955, l'Artillerie royale canadienne a célébré le 100^e anniversaire de l'ARC partout au Canada. Le Musée de l'ARC possède des photographies de défilés militaires qui célèbrent le 100^e anniversaire.

En mai 1955, le lieutenant-général Simonds, chef d'état-major de la défense, a réagi au centenaire d'une manière plus mesurée. Il a affirmé : « Cette année (1955) marque le centième anniversaire des unités de l'artillerie qui ont été formées au sein de la Milice canadienne en 1855 et qui continuent de faire partie de l'Armée canadienne aujourd'hui. Or, il ne faut pas oublier que les unités de l'artillerie canadienne avaient été formées et avaient combattu bien avant cette période. Elles avaient déjà entamé cette belle tradition dont vous héritez aujourd'hui. » Le Lgén Simonds a fait remarquer que bien que le Canada ait formé des unités d'artilleurs en 1855, bon nombre de ces unités étaient composées d'artilleurs expérimentés de batteries existantes de la milice.



Photos de haut en bas : 1) 3^e Régiment, RCHA, Dartmouth, célébrations du centenaire, le 26 mai 1955; 2) 4^e Régiment, célébrations du centenaire, 1971; 3) Célébrations du 125^e anniversaire de l'ARC, Ottawa, 1996.



Photos de haut en bas : 1) Célébrations du centenaire du général Brownfield le 26 mai 1955; 2) 3rd Fd Loyal Company, 200^e anniversaire; 3) Anniversaire de l'ARC, Shilo,

Extrait d'une brève histoire de l'ARC après la SGM : « Bien que les unités régulières de l'artillerie canadienne existent seulement depuis 1871, il existe un registre de Canadiens qui servaient comme artilleurs depuis très longtemps dans le régime français. » Les Canadiens ont une longue tradition de collaboration avec les Britanniques et les Français. Les soldats britanniques de l'Artillerie royale servent dans les colonies du nord depuis 1604. Les colons ont participé aux combats à Québec, en 1636, avec la Compagnie des Cent-Associés afin de défendre la région contre les attaques de la population indigène. La milice a été une fois de plus levée lors de la bataille de Québec contre Sir William Phips en 1690, durant la guerre révolutionnaire de 1775-1783 et durant la guerre de 1812.

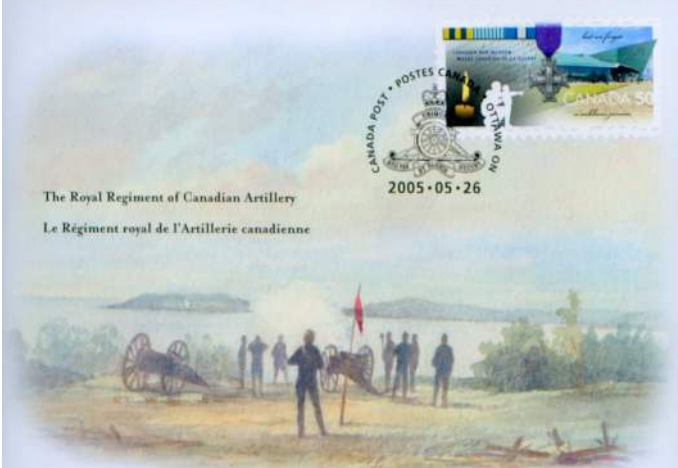
Dans les années 1970, l'histoire de l'ARC racontait : « Les unités volontaires existaient au Canada avant la *Loi de milice* de 1855, mais il est pratiquement impossible d'établir la continuité avant cette date. » Des années 1950 à 1970, le Régiment a envisagé d'autres dates possibles, comme 1716 et 1793. Certains documents mentionnent l'année 1793 comme l'origine de l'ARC avec l'établissement de la Loyal Company of Artillery à Saint John, au Nouveau-Brunswick. Le 3^e Régiment de campagne, ARC, à Saint John perpétue l'unité originale. Il y a des unités militaires qui n'ont pas été perpétuées, comme la 1st Halifax Field Battery, vers 1750.

En 1948, le commandant du camp Borden, le colonel D. K. Todd, a noté dans une lettre au Quartier général de l'Armée que la Royal Artillery (R.-U.) avait célébré son anniversaire le 26 mai 1716. De nombreux membres de l'Artillerie canadienne souhaitent rendre hommage aux Britanniques en tant que « famille » et ont célébré le 26 mai comme l'anniversaire de l'Artillerie canadienne. Une histoire régimentaire des années 1950 fait référence à 1716 comme année de création de l'Artillerie canadienne. L'Association de l'Artillerie royale canadienne a adopté une motion à la fin de 1951 afin de faire du 26 mai l'anniversaire de l'Artillerie canadienne, également connu sous le Jour de l'artillerie, et le Quartier général de l'Armée a approuvé la motion en avril 1952.

Les unités ont célébré la date de naissance (26 mai) de 1952 aux années 1970. De plus, elles ont combiné l'anniversaire de naissance de la Royal Artillery (R.-U.), le 26 mai, avec leur année de création, 1855 ou 1871. À titre d'exemple, l'ARC a célébré d'importants événements du centenaire partout au Canada le 26 mai 1955. Les unités ont combiné deux événements historiques et ont célébré le Jour de l'artillerie et les origines de l'ARC.

Durant la deuxième moitié du vingtième siècle, l'année de création de l'ARC a constamment alterné entre 1855 et 1871. Durant les années 1960, 1855 a été présentée comme l'année de l'apparition de la première force « rémunérée ». Selon l'histoire du régiment dans les années 1960 : « La première force rémunérée d'artilleurs canadiens a été autorisée par la *Loi de milice* d'août 1855. » La date de 1871 représentait les premiers éléments « réguliers » ou « permanents » de l'Artillerie royale canadienne. Selon l'histoire régimentaire des années 1970 : « La composante régulière du Régiment a été créée le 20 octobre 1871. »

Dans *RCHA – Right of the Line*, publié en 1986, le major G. D. Mitchell a avancé que l'ARC avait été mise sur pied en 1871. De même, dans *The Gunners of Canada, volume 1*, publié en 1967, page 99, le colonel G. W. L. Nicholson a écrit : « C'était le noyau de la force permanente du Canada. Les Batteries « A » et « B » actuelles du 1^{er} Régiment, Royal Canadian Horse Artillery, l'unité d'artillerie principale de l'Armée régulière du Canada, sont les descendants directs des deux batteries formées en 1871. »



Photos de haut en bas : 1) Le 5 RALC célèbre le 125^e anniversaire de l'ARC, 1996; 2) Carte postale des célébrations du 150^e anniversaire du Régiment royal de l'Artillerie canadienne (RRAC), 2005; 3) Batteries A et B, 1 RCHA, de 1871 à 2021,

L'ARC a de nouveau célébré son centenaire en 1971, ce qui a probablement créé une confusion chez les artilleurs plus âgés, qui avaient assisté au centenaire en 1955. Selon le rapport annuel des artilleurs canadiens en 1971, il y a eu un débat concernant la signification du centenaire. Le major-général Sparkling, colonel commandant, a écrit : « Le centenaire représentait le centième anniversaire des Batteries A et B en tant que premières unités de la force régulière du Canada. » Il a également fait référence à l'année 1855, et a rappelé aux lecteurs de ne pas oublier que ces artilleurs rémunérés de la milice avaient fait partie des Batteries A et B en 1871.

En 1980, l'ARC n'a pas reconnu le 125^e anniversaire de 1855. En 1996, l'ARC a célébré son 125^e anniversaire de la « formation des Batteries A et B. » Le Brigadier R. P. Beaudry, colonel commandant, a écrit « Le Régiment a célébré son 125^e anniversaire en 1996. Je me suis senti très fier d'être artilleur lors des nombreuses cérémonies auxquelles j'ai assisté. Tout particulièrement après le défilé mémorable sur la colline du Parlement à Ottawa ». Également, en 2005, l'ARC a célébré le 150^e anniversaire des « premières batteries canadiennes... les plus anciennes composantes des forces militaires canadiennes. » Récemment, en 2021, l'ARC a célébré le 150^e anniversaire de la création des Batteries A et B en 1871, « souvent considérées comme les premiers éléments 'à temps plein' ou 'réguliers' de l'Armée canadienne après la Confédération. » Il convient de noter qu'en 2005 et en 2021, les artilleurs ont célébré des événements historiques admissibles, mais pas les origines de l'ARC. La raison est que la Direction - Histoire et patrimoine (DHP) n'appuyait pas les origines du récit narratif de l'ARC.

La DHP reconnaît la création du corps permanent par l'intermédiaire de l'Ordre général de la milice no 2 du 2 mai 1884. La Milice canadienne n'a créé la catégorie qu'en 1884 et, avant cette date, les Batteries A et B étaient des unités de milice active. Qui est plus, ce n'est qu'à la publication de l'Ordre général de la milice 18/1883 que la milice a autorisé la formation du Régiment de l'Artillerie canadienne, le premier régiment canadien en termes de lignée, qui est devenu l'Artillerie royale canadienne en 1893. Le colonel De la Cherois T. Irwin (1843-1928) a été le premier commandant du Régiment de l'Artillerie canadienne de 1883 à 1897.

Il est impossible d'établir une date de création précise sans affaiblir l'importance historique d'autres dates. Les artilleurs canadiens n'ont jamais célébré 1883 comme l'année de création de l'ARC parce qu'il y a tellement d'histoire et d'héritage avant

cette date. Les années 1855, 1871 et 1883, entre autres, sont sans doute des dates importantes dans le développement de l'Artillerie canadienne, et elles pourraient être considérées comme année de création de l'Artillerie royale canadienne.

Plusieurs jalons importants au cours des cent dernières années ont mené à la création du Régiment royal de l'Artillerie canadienne en 1956. Ces réalisations ont contribué à la victoire des Canadiens à la crête de Vimy en 1917 et à la défaite des Allemands dans le nord-ouest de l'Europe en 1944-1945. Les premiers artilleurs canadiens étaient des colons qui se sont joints aux batteries de la milice volontaire au XVII^e siècle. Les unités de milice rémunérées ont fait leur apparition avec la *Loi de milice* de 1855. La formation de la Batterie A à Kingston et de la Batterie B dans la ville de Québec a donné lieu aux premières sous-unités permanentes et régulières de la milice active en 1871. Le premier régiment, le Régiment de l'Artillerie canadienne, a vu le jour en 1883 et est devenu l'Artillerie royale canadienne en 1893.

Faire un don

Les dons nous aident à financer les projets de conservation et à payer les salaires des stagiaires d'été. Pour 2025, nous n'avons actuellement pas de financement pour les stagiaires d'été.

Vos dons sont importants!

Tous les dons sont traités rapidement et un reçu officiel vous est envoyé.

Je désire soutenir le Musée de l'ARC par un don de :

Nom : _____

Adresse : _____

Ville et province : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Je consens à ce que mon nom soit ajouté à la liste d'envoi du Musée de l'ARC et à recevoir le bulletin trimestriel (Barrage)

☐ Oui - J'y consens. ☐ Non - Je n'y consens pas.

Contact Us

Telephone : (204) 765-3000 Ext. 258-3570
Fax: (204) 765-5289
Email: rcamuseum@forces.gc.ca
Website: rcamuseum.com
Facebook: RCA Museum

The Royal Canadian Artillery Museum (The RCA Museum)
Building N-118
CFB Shilo
P.O. 5000, Station Main
Shilo, Manitoba R0K 2A0

Musée de l'Artillerie royale canadienne
(Musée de l' ARC)
Bâtiment N-118
BFC Shilo
C.P. 5000, succursale Main
Shilo (Manitoba) R0K 2A0

Director/Directeur
Senior Curator (On Leave)
Assistant Curator/Conservatrice adjointe
Collections Manager/Gestionnaire des collections
Front Desk/Reception

Andrew Oakden
Jonathan Ferguson
Dayna Barscello
William Brandon
Lisa Fischer

Pour nous joindre

Telephone : (204) 765-3000 poste 258-3570
Facsimile : (204) 765-5289
Courriel : rcamuseum@forces.gc.ca
Site Web : rcamuseum.com
Facebook: RCA Museum

Ext/poste 258-3763
Ext/poste 258-3531
Ext/poste 258-3577
Ext/poste 258-4563
Ext/poste 258-3570